

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Protar**

Band (Jahr): **2 (1935-1936)**

Heft 8

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PROTAR

Juni 1936

2. Jahrgang, No. 8

Schweizerische Monatschrift für den Luftschutz der Zivilbevölkerung + Revue mensuelle suisse pour la protection aérienne de la population civile + Rivista mensile svizzera per la protezione aerea della popolazione civile

Redaktion: Dr. K. REBER, BERN, Neubrückstr. 122 - Druck, Administration und Inseraten-Regie: Buchdruckerei VOGT-SCHILD A. G., SOLOTHURN

Ständige Mitarbeiter: Dr. L. BENDEL, Ing., Luzern; Dr. M. CORDONE, Ing., Lausanne; Dr. med. VON FISCHER, Zentralsekretär des Schweiz. Roten Kreuzes; M. HÜRIGER, Sanitätskommissär, Basel; M. KOENIG, Ing., Leiter der Eidg. Luftschutzstelle, Bern; Dr. H. LABHARDT, Chemiker, Kreuzlingen, Postfach 136; E. NAEF, rédacteur, Lausanne; Dr. L. M. SANDOZ, ing.-chim., Troinex-Genève; G. SCHINDLER, Ing., Zürich; A. SPEZIALI, Comandante Croce Verde, Bellinzona; Dr. J. THOMANN, Oberst, Eidg. Armee-Apotheker, Bern.

Jahres-Abonnementspreis: Schweiz Fr. 8.—, Ausland Fr. 12.—, Einzelnummer 75 Cts. - Postcheckkonto No. Va 4 - Telephon 22.155

Inhalt — Sommaire

	Seite		Page
La défense aérienne passive sera-t-elle vraiment efficace? Par E. Naef	147	Das Haus und seine Konstruktionsteile unter dem Einfluss veränderter Kriegstechnik. Von Ing. H. Peyer	157
Chemische Friedensindustrie und Gaschemie Von Dipl. Ing. chem. W. Volkart, Zürich	150	Luftschutzprobleme der Elektrizitätswerke Von Oberingenieur H. Leuch	161
Etude physico-chimique des procédés d'obtention des nuages artificiels. Par Dr L.-M. Sandoz, ing. chim. 153		Kleine Mitteilungen	163
		Literatur	164
		Auslandrundschau	165

La défense aérienne passive sera-t-elle vraiment efficace?

Par E. Naef

(Correspondance particulière)

Il est du devoir de tout membre de l'Association suisse de défense aérienne passive, non seulement de s'intéresser constamment aux travaux de notre association, de prêter son appui à la propagande en faveur de la défense aérienne passive, de se tenir au courant des progrès réalisés dans ce domaine tant chez nous qu'à l'étranger, mais aussi et encore de travailler *personnellement* à faire comprendre, chaque fois qu'il en a la possibilité, toute la valeur de la défense aérienne passive.

Dans cet ordre d'idée, une très grande mission s'ouvre à tous les membres de l'A. S. D. A. P. Elle est d'autant plus importante, que l'organisation de notre protection aérienne passive doit englober en Suisse l'ensemble de notre population et de notre public. Il est de toute importance également que la défense aérienne passive crée un sentiment de confiance dans l'élément civil de notre pays. Or, ce sentiment ne pourra naître que d'une propagande personnelle entreprise par tous ceux qui savent comment et pourquoi cette défense passive est urgente et de première nécessité. Il s'agit là, le fait est certain, d'une action de longue haleine, qui demandera des semaines et des mois d'activité constante. C'est bien la raison pour laquelle il convient de la conduire avec décision, avec conviction, afin de rattrapper le temps perdu jusqu'ici, afin d'instruire aussi tous ceux qui en Suisse — et ils sont, hélas!, des milliers encore — n'attachent qu'une attention combien distraite à ce problème urgent et d'avenir pour la collectivité.

Récemment, je reçus d'un lecteur de *Protar*

une lettre certainement intéressante, mais dont les considérations démontraient que leur auteur n'avait aucune foi en la valeur de la D. A. P. L'auteur de cette lettre est loin d'être un antimilitariste ou un anti-patriote. Il fait partie de cette grande masse de citoyens non-orientés en matière de défense aérienne passive, et dont la conviction personnelle en l'espèce peut se résumer en ces termes:

«Je ne suis nullement ennemi de l'organisation en Suisse de la D. A. P., mais je n'en vois aucunement l'utilité et encore moins les possibilités...»

D'ailleurs la lettre de ce correspondant se termine par ces phrases que je m'en voudrais de ne pas citer: «Je ne veux pas vous enlever vos illusions, je ne veux pas lutter contre vos principes et vos convictions. Mais je prétends que la défense aérienne passive est une parfaite utopie. Elle ne servira à rien. La seule défense qui pourra nous préserver dans une certaine mesure des effets de l'attaque aérienne d'un envahisseur, n'est uniquement à mon avis que la défense active, soit l'avion de chasse, le canon anti-aérien, la mitrailleuse.»

Il n'est pas rare, dans les conversations quotidiennes, d'entendre des opinions semblables à celle-là. Une personne m'exprimait l'autre jour son scepticisme en ces termes:

«Je suis d'avis que la défense passive est inutile, car nous ne pourrions rien faire contre l'attaque d'escadres de bombardements qui viendront incendier et gazer nos villes de Lausanne, Zurich, Berne, Genève, Bâle, etc.»